



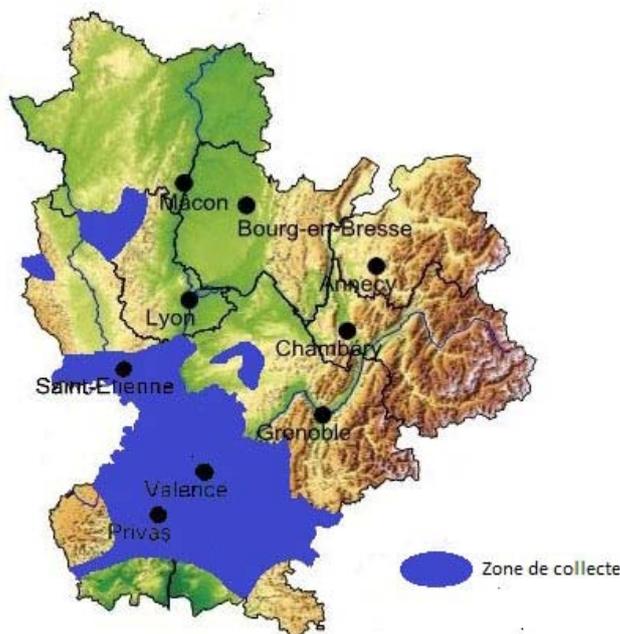
Rhône-Alpes &
Saône-et-Loire



CAP LAIT SPÉ RA01

COLLECTION RÉFÉRENCES

Caprins livreurs de lait spécialisés avec pâturage



Le territoire Rhônalpin est très divers sur le plan pédoclimatique : zones de collines, de plaines, de montagnes humides ou sèches...

Ce type de système peut être localisé sur l'ensemble des zones de collecte laitière de Rhône-Alpes.

Sa situation géographique peut cependant induire des assolements différents entre des élevages situés au Nord de la région où les prairies naturelles sont majoritaires et ceux au Sud où l'implantation de luzerne est possible. **Le système décrit dans cette fiche est localisé sur des zones dominées par la prairie naturelle.**

Pour dégager un revenu, ce type d'exploitation doit :

- viser l'autonomie fourragère,
- avoir des fourrages de qualité,
- avoir une gestion stricte et rigoureuse de la reproduction et des chèvres improductives.

L'EXPLOITATION ET SES PRODUCTIONS EN QUELQUES CHIFFRES

La structure	Les produits et les ventes
<ul style="list-style-type: none"> • 1,5 UMO • 280 chèvres de race Alpine ou Saanen • 73 ha de SAU dont : <ul style="list-style-type: none"> - 48 ha de prairies naturelles - 17 ha de prairies temporaires - 8 ha de céréales 	<ul style="list-style-type: none"> • 223 962 litres de lait • 428 chevreaux pour la vente et le renouvellement • 360 quintaux de céréales pour le troupeau et la vente

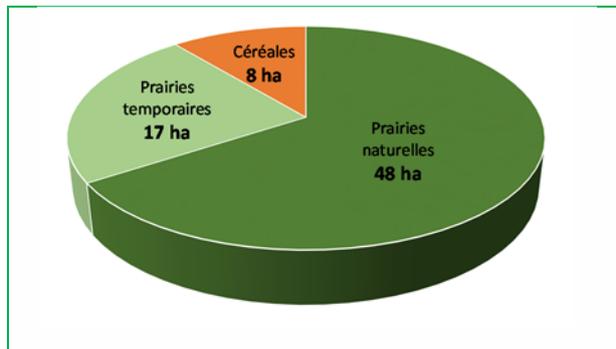
Le système est en général spécialisé. Avec 0.5 UMO de plus, un petit atelier complémentaire de volailles, fruits, vaches allaitantes ou équins peut se développer.



LE TERRITOIRE DE L'EXPLOITATION

Le territoire de l'exploitation est dominé par la prairie naturelle. Ces surfaces sont cependant presque toutes mécanisables et peuvent en particulier bénéficier d'un apport de fertilisation minérale ou organique. Un tiers de la surface est labourable et permet l'implantation de céréales (2 ans) et de prairies multi espèces (4 ans) en rotation. A l'implantation des prairies, un objectif de 50% minimum de légumineuses est visé.

Pour assurer le déplacement au pâturage de 280 chèvres dans de bonnes conditions, les surfaces sont proches et groupées autour de la chèvrerie.



LA MAIN-D'ŒUVRE ET LE TRAVAIL

Sur l'année, le travail de l'exploitation est assuré par une personne et demie.

Les mises-bas groupées sur 6 semaines constituent une période d'intense activité nécessitant la présence de 2 personnes à plein temps. L'appui d'un salarié est alors nécessaire. Pendant cette période, le travail d'astreinte peut dépasser les 20 heures par jour. Pendant le reste de la lactation, il est compris entre 5 et 6 heures par jour et descend à 2 heures par jour pendant le tarissement.

La récolte des fourrages (enrubannage et foin) représente des pics importants de travail de saison. La moisson et les labours peuvent être réalisés par entreprise ou via la CUMA.

MATERIEL, BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS

Les animaux sont logés dans un bâtiment avec couloir central pour faciliter le travail d'alimentation.

Les adultes disposent de 2 m² d'aire paillée chacun.

Une salle de traite avec ligne haute et sortie rapide par l'avant convient bien pour ce type de troupeau. Elle comporte 2 quais de 32 places avec 16 à 20 griffes et un système de décrochage automatique.

L'exploitation a en propriété :

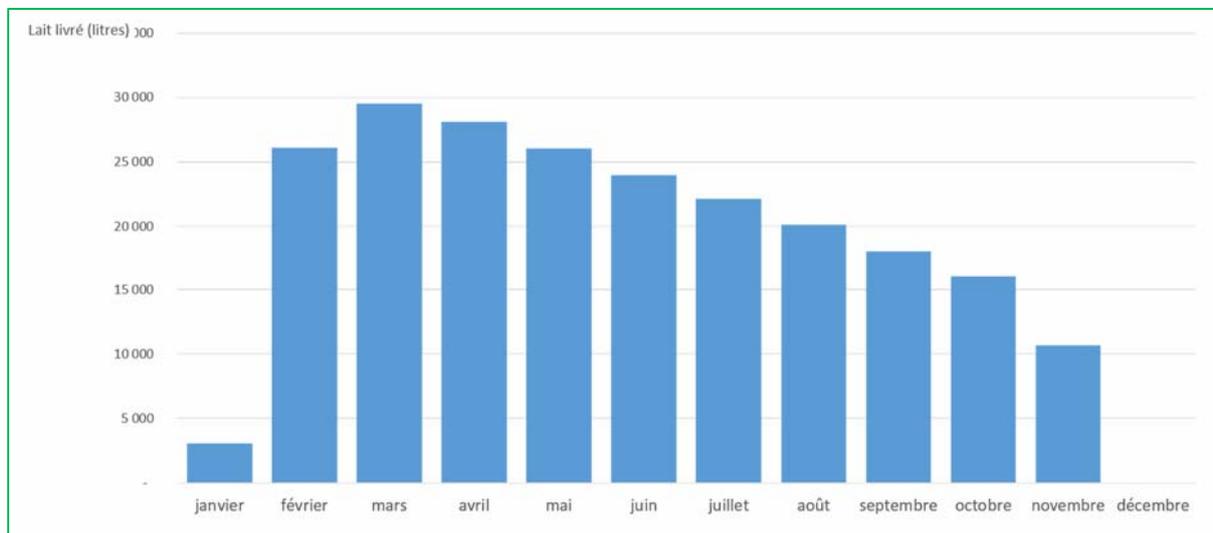
- 2 tracteurs,
- une chaîne de fenaison complète.

Le reste du matériel, dont du matériel d'épandage performant, peut s'envisager en CUMA ou en copropriété, voire via une entreprise.

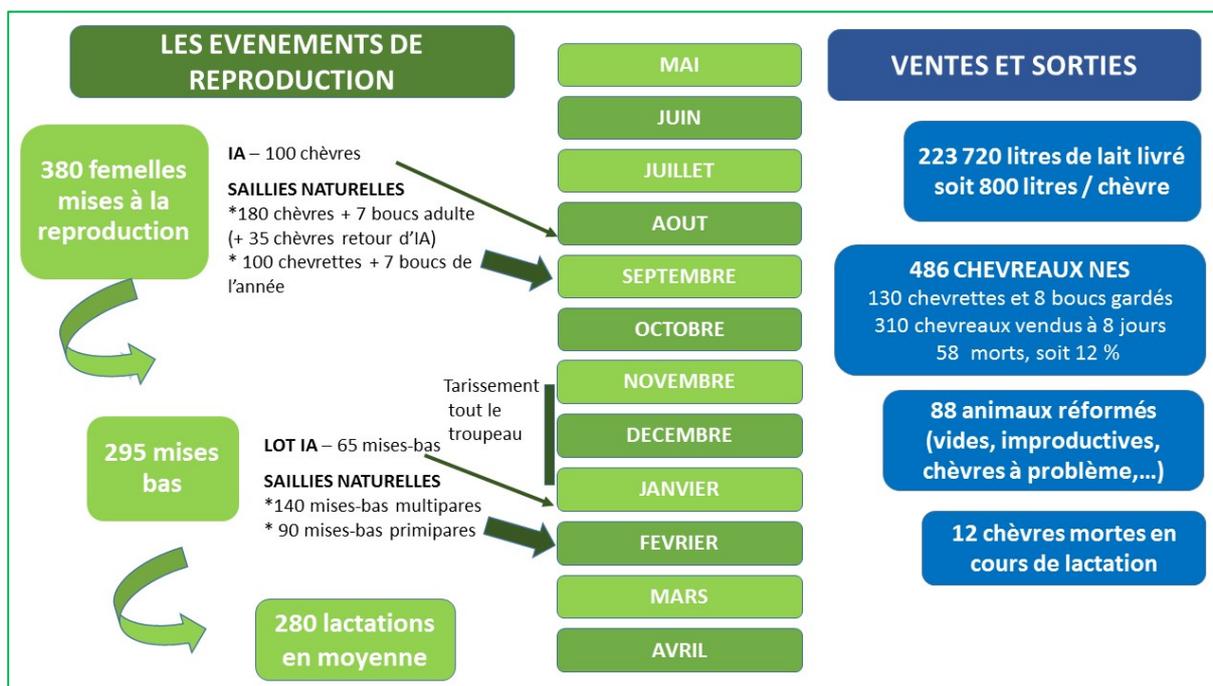
L'optimisation des charges de mécanisation détermine le résultat économique final. Il faut par conséquent bien raisonner sa stratégie d'investissement.

LA PRODUCTION LAITIÈRE

- 223 962 litres de lait livré, soit 800 litres de lait par chèvre
- TB : 38g/litre
- TP : 32 g/litre
- Le prix moyen du lait livré (657 €/1 000 litres) tient compte de 10 €/1 000 litres de pénalités cellules.



LA CONDUITE DU TROUPEAU



Le troupeau, de race Saanen ou Alpine, compte en moyenne 280 chèvres à 800 litres. Les animaux ont un bon potentiel génétique.

Sur la deuxième quinzaine d'août, des IA sont réalisées sur un lot de 100 chèvres. Avec un taux de réussite de 65%, cela permet d'obtenir un renouvellement chevrlette pour moitié issu d'IA. 7 à 8 boucs issus d'IA sont également conservés chaque année.

Les boucs sont introduits dans le troupeau début septembre. La période de reproduction ne doit pas excéder 4 semaines de façon à grouper les mises bas et ne pas aller au-delà du mois de février et ainsi faciliter le travail.

Deux vagues d'échographies sont réalisées de façon systématique ; la première 65 jours après la réalisation des IA et la seconde 40 jours après le retrait des boucs. L'objectif est d'éliminer de façon systématique les animaux vides et improductifs.

Le taux de renouvellement est de 30% ; 100 chevrettes sont ainsi nécessaires chaque année pour remplacer les animaux vides, mais aussi les animaux à problèmes (cellule, lait insuffisant, ...) et les mortes. Pour y parvenir, il faut conserver 130 chevrettes à la naissance.

Attention aux boucs !

Une chèvre qui se décale d'un cycle ce sont 60 litres de lait de perdu (20 jours × 3 litres) qui ne seront pas rattrapés en fin de lactation ; tous les animaux étant taris simultanément.

Lot des 100 chevrettes et 7 à 8 boucs de l'année soit 1 bouc pour 15 chevrettes. Penser à vérifier leur maturité.

Lot des 180 adultes et 7 boucs soit 1 bouc pour 25 chèvres : les 35 chèvres non fécondées à l'IA sont incluses dans le lot dans un second temps. Il est nécessaire d'avoir des boucs en bonne santé et bien préparés ; 2 mois avant la saillie, on veillera à leur apporter une alimentation soutenue, des vitamines et oligo-éléments, et à les déparasiter si nécessaire. Pour améliorer les performances, on peut prévoir de réaliser un effet bouc en les isolant minimum 40 jours avant le début des saillies.

Réforme des boucs : pour éviter la consanguinité, on reformera les boucs après 2 saisons de saillies. Veiller à trier les animaux pour éviter qu'il ne féconde ses filles.

Quelques chiffres

65 % de réussite à l'IA

Prolificité :

- Primipare :
1.3 chevreaux / femelle
- Multipare :
1.8 chevreaux / femelle

Mortalité

- Adulte : 4%
- Jeune : 12%



LA CONDUITE DES SURFACES ET DE L'ALIMENTATION

L'exploitation est autonome en fourrage grâce entre autre à une bonne productivité des surfaces et à la pratique du pâturage. Celle-ci permet en effet de valoriser l'herbe d'automne, souvent difficile à récolter.

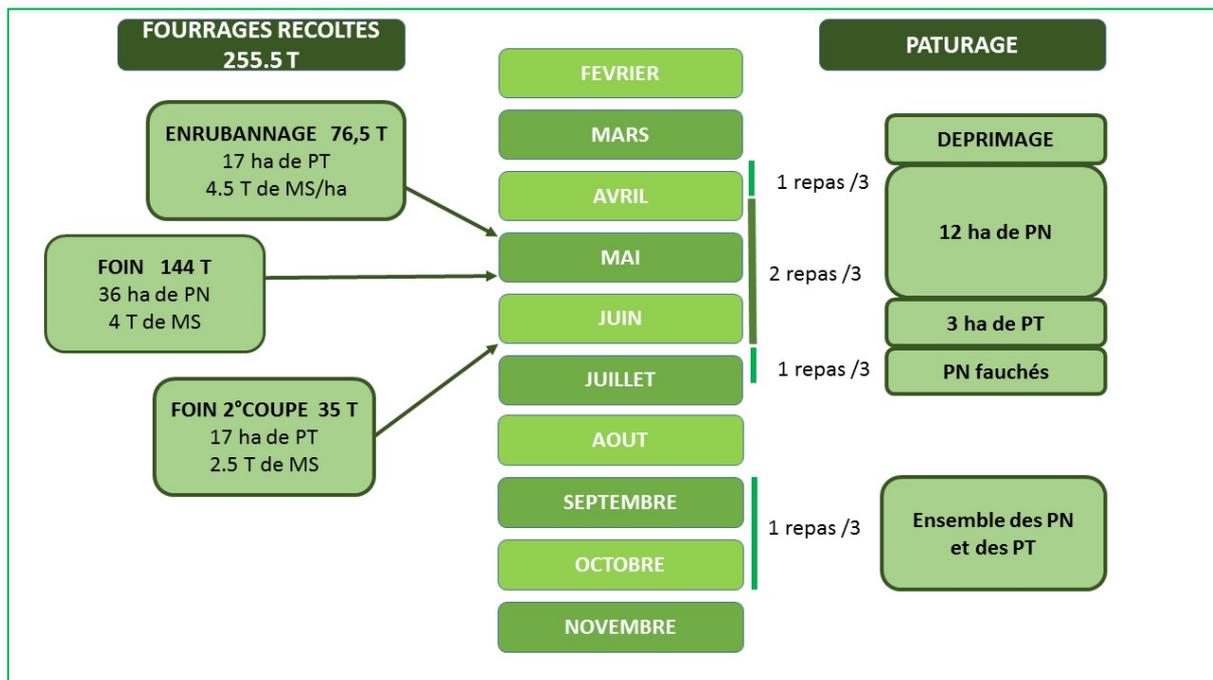
Les besoins annuels en stock pour l'ensemble des animaux du troupeau sont de 253 T de MS. Pour limiter les quantités de concentrés distribués, **les fourrages doivent être de bonne qualité**. Celle-ci passe par le déprimage sur les PN qui permet de reculer la date de réalisation des foins et par des fauches précoces avec de l'enrubannage sur l'ensemble des prairies temporaires dès le début du mois de mai. Ce mode de récolte assure plus de souplesse par rapport aux contraintes météorologiques. Une seconde coupe est réalisée fin juin. La fauche des prairies naturelles intervient dès la fin du mois de mai. Les repousses sont pâturées à partir de la fin juin.

Selon les périodes, le pâturage assure entre un tiers et deux tiers des besoins en fourrages grossiers. L'arrêt de la distribution de fourrages conservés peut s'envisager au printemps, mais nécessite de ressortir les animaux après la traite du soir.

Autres points importants pour ce système :

- maîtriser le parasitisme,
- apprentissage du pâturage par les chevrettes dès 4 mois. A ne réaliser cependant qu'à condition de disposer de parcelles parasitairement saines (après une fauche par exemple).

Éléments clés de la conduite des surfaces fourragères



L'exploitation est autonome en fourrage. Les marges de manœuvre sont cependant faibles. La gestion des stocks doit ainsi s'envisager de façon pluri annuelle ; les excédents des « bonnes années » étant consommés les années plus difficiles d'un point de vue météo. Des marges peuvent exister à l'automne par la réalisation d'un peu d'enrubannage ou par l'allongement de la période de pâturage.

Bilan des récoltes en T de MS

Enrubannage : 76.5
Foin PN 1[°]C : 144
Foin PT 2[°]C : 35
Soit au total : 255.5

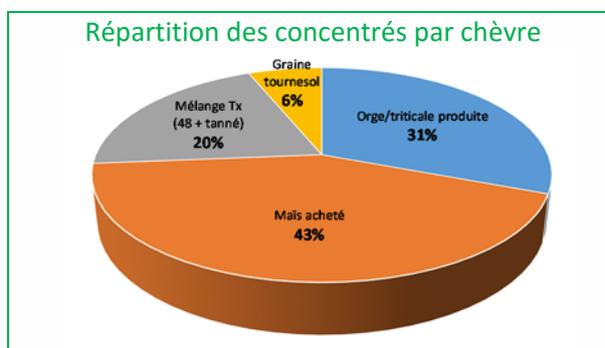
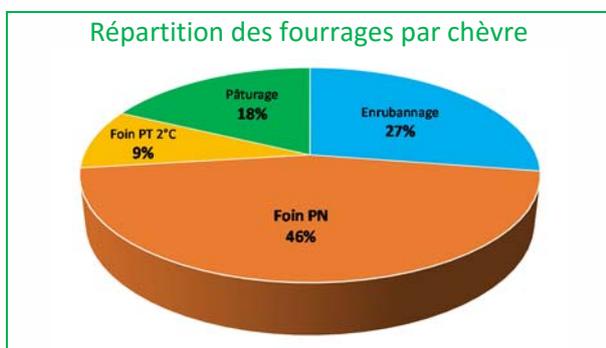
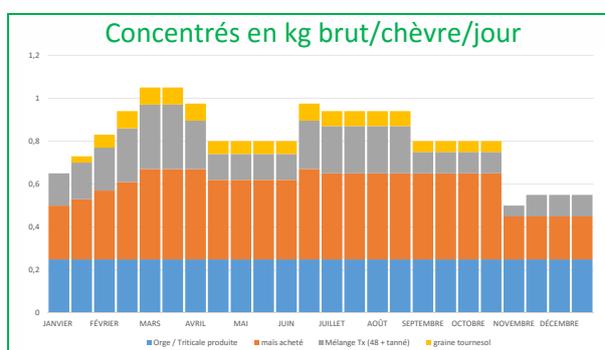
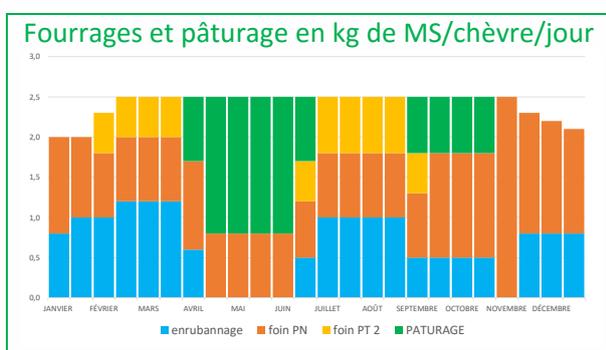
LA CONDUITE DE L'ALIMENTATION

Economiquement, l'autonomie fourragère est un impératif.

Le pâturage de printemps favorise la production du lait avec un coût réduit ; la qualité de l'herbe pâturée permet ainsi de diminuer les distributions de concentrés qui passent de près d'un kilo à 800 grammes par chèvre.

L'ALIMENTATION EN QUELQUES CHIFFRES

- Autonomie en fourrages : 100%
- 150 jours de sortie au pâturage
- Fourrages distribués / chèvre : 750 kg
- Fourrages distribués / chevrette : 400 kg
- Taux de refus : 15%
- Autonomie (massique) en concentrés : 30%
- Concentrés / chèvre : 297 kg
- Concentrés / litre de lait : 400 grammes
- Autonomie énergétique : 67%
- Autonomie protéique : 61%
- Besoin en paille : 300 kg / chèvre suitée
- Autonomie en paille : 33%



	Récolte	Par chèvre	Par chevrette et bouc de l'année	Besoin total du troupeau caprin
Enrubannage	76.5 tMS	242 kg MS	84 kg MS	75 tMS
Foin PN 1° coupe	144 tMS	380 kg MS	231 kg MS	136 tMS
Foin PT 2° coupe	35 tMS	88 kg MS	96 kg MS	35 tMS
Total fourrages	255,5 tMS	710 kg MS	411 kg MS	246 tMS
Orge / triticale (produit)	36	91,3 kg	50 kg	31,3 t *
Maïs (acheté)	-	127,3 kg	42,6 kg	40,0 t
Tourteaux 48 tanné	-	59,7 kg	42,7 kg	20,26 t
Graine de tournesol	-	18,4 kg	-	5,2 t
Concentrés jeunes	-	-	25 kg	2,7 t
Total concentrés		297	150 kg	99,5 t brut
Poudre de lait	-		18 kg	1.94 t brut
Paille	28 t	300 kg / chèvres suitées		84 t **

* Vente de 4,7 t d'orge

** Achat de 56 t de paille

La fertilisation

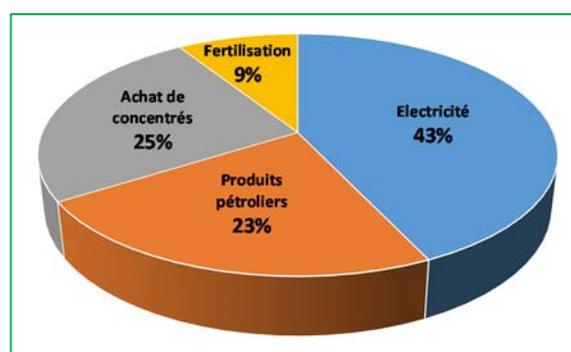
	ha	Minérale Unités / ha			Fumier 15 T/ha
		N	P ₂ O ₅	K ₂ O	
Prairies temporaires Enrubannage, foin, pâture	17	30			Sur 8.5 ha (1 an /2)
Prairies naturelles Foin, pâture ou pâture	9,5	30			Sur 9.5 ha / an
	37,5	40	21	58	0
Céréales	8	50			Sur 4 ha (1 an /2)

30 unités d'ammonitrate sont apportées tôt en saison pour favoriser le démarrage de la végétation.
Sur terrain acide, prévoir également l'apport de 800 kg de chaux tous les 2 ans.

330 T de fumier sont disponibles chaque année. Pour le valoriser il est apporté à raison de 12 à 15 T/ha, un an 2 sur les surfaces labourées et 1 an sur 5 sur les PN.

LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Le système alimentaire (achat de concentrés, carburant tracteur et la fertilisation) constitue le premier poste de consommation d'énergie pour l'atelier caprin (57 % et 7 670 mégajoules pour 1000 litres de lait soit 213 EQF) L'électricité (installation de traite essentiellement) représente le second poste de consommation.



Détail des consommations d'énergie de l'atelier caprin (hors construction bâtiment et matériel)



FORCES ET FAIBLESSES DU SYSTÈME

Pour réussir	Points de vigilance
<p>La réussite de ce système repose sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'autonomie alimentaire : l'achat de fourrages doit rester exceptionnel. • Des fourrages de bonne qualité grâce au déprimage, à l'enrubannage et aux prairies multi espèces pour limiter les distributions de concentrés. • Assurer et maîtriser 150 jours de pâturage pour une ration de base de qualité à moindre coût. • Beaucoup de rigueur technique pour maîtriser la conduite du troupeau et arriver à produire 800 litres de lait/chèvre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Démarrer avec des animaux de bonne valeur génétique (issus du schéma de sélection) et sanitaire. • Limiter le nombre de troupeaux d'origine des animaux. • Montant élevé des investissements. • Difficulté de maîtrise du parasitisme. • Parcelle adaptée au pâturage de 280 chèvres.
Forces	Perspectives
<ul style="list-style-type: none"> • Forte autonomie alimentaire. • En dehors des périodes de mise bas et de fenaïson, souplesse possible dans l'organisation du travail. • Valorisation de surface non récoltable par le pâturage. 	<p>Une amélioration du revenu est possible par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une bonne maîtrise technique, • une bonne maîtrise des charges opérationnelles, • l'optimisation des investissements.

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Juin 2017 – Référence Idele : 00 17 601 013 – Mise en page : Isabelle Guigüe
Crédit photos : Chambre d'agriculture 26

Vos contacts dans les départements :

• Vincent DESBOS	Ardèche Conseil Elevage	04 75 06 30 39	VDesbos@cmre.fr
• Anne EYME GUNDLACH	Chambre d'agriculture de la Drôme	04 75 43 29 53	anne.eyme-gundlach@drome.chambagri.fr
• Christel NAYET	Chambre d'agriculture de la Drôme	04 75 76 85 99	christel.nayet@drome.chambagri.fr
• Sophie CADET	Chambre d'agriculture de l'Isère	04 76 93 79 55	sophie.cadet@isere.chambagri.fr
• Philippe ALLAIX	Chambre d'agriculture de la Loire	04 77 91 43 03	philippe.allaix@loire.chambagri.fr
• Agnès LIARD	Chambre d'agriculture du Rhône	04 78 19 61 67	agnes.liard@rhone.chambagri.fr
• Jean-Luc NIGOUL	Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire	06 09 83 58 79	jnigoul@cmre.fr
• Nathalie MORARDET	Auvergne-Rhône-Alpes Elevage	04 72 72 49 80	nmorardet@aurafiliere.fr

Coordination régionale :

• Christine GUINAMARD	Institut de l'Élevage	04 92 72 32 08	christine.guinamard@idele.fr
-----------------------	-----------------------	----------------	------------------------------

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.
Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

